

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°20260428-12

CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de GONDECOURT

L'an deux mille vingt-six, les vingt-huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence Monsieur Régis BUÉ - Maire, faisant suite à une convocation en date du vingt-deux avril deux mille vingt-six, en mairie, au nombre prescrit par la loi.

La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

BUÉ Régis, VANOOSTEN Pierre-Eugène, DELOBEL Véronique, TRACKOEN Ruddy, MULLIER Céline, CHAVATTE Philippe, DUPONT Sabine, MAHIEU Jocelyne, FLEUREAU David, DEFIVES Louise, DAMBRE Luc, LEHOUCQ Audrey, JOAN Sandrine, VANPEPERSTRAETE Philippe, BRINGUEZ Christine, Arnaud LEFEBVRE, DERROT Vincent, VERDIER-CARLIER Catherine, HALLOT Vincent, FERNANDEZ Emeline, MERLY Thomas, LEMAITRE Emeline, GABELLE Lilián, CALLIGARO Angéлина.

Etaient excusés avec procuration :

Marie Thérèse DELACROIX a donné procuration à Pierre Eugène VANOOSTEN

Hervé LECLERCQ a donné procuration à Jocelyne MAHIEU

Absent excusé :

Guillaume LEVECQ

Soit 24 présents, 2 absents excusés avec procuration, 1 absent excusé.

Conformément aux dispositions de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame DELOBEL Véronique .

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

12) Subvention aux associations locales

Vu l'avis favorable de la commission communale « associations-animations communales et cérémonies » en date du 13 avril 2026

Vu l'avis favorable de la commission communale « finances » du 14 avril 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire,

Madame Lehoucq Audrey, Monsieur Merly Thomas, Monsieur Derrot Vincent, Monsieur Lefebvre Arnaud ayant quitté la salle ne prennent pas part au vote,

DECIDE, à l'unanimité, d'accorder pour l'année 2026 aux associations locales ci-après désignées les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026
AGEAG	900 €
ATL	1 400€
BAD'CLUB	500 €
CSG	6 200 €
COULEURS ET CRÉATIONS	400 €
DONNEURS DE SANG	100 €
GONDECOURT RANDONNÉES	350 €
HANDBALL HBCG	1 000 €
HAPPY DANCERS	500 €

JARDIN DES 1 000 PATTES	600 €
JARDIN DES 1 000 PATTES subvention exceptionnelle	500 €
JUDO CLUB GONDECOURT	3 000 €
DANSES ET ZEN	1 000 €
TAG	1 000€
TAG Subvention exceptionnelle	300 €
GONDECOURT ENSEMBLE	600 €
ROCKTENBULLES	600 €
SABISA	1 000 €
TENNIS CLUB GONDECOURT	2 500 €
UNC	500 €
UMG	2 000 €
ALGTT	800 €
NORDIC SPORT HORIZONS	600 €
AGPE	100 €
LA QUINTE BLUFF	100 €
KIFFDANCE Subvention exceptionnelle	100 €
TOTAL	26 650 €

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits, pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Gondécourt le 29 avril 2026

Le Maire de Gondécourt,

Régis BUÉ




La secrétaire de séance,

Véronique DELOBEL


